

Commission de Suivi de Site

17 Septembre 2026



Bilan annuel sécurité environnement 2025



Le réseau CLEF en quelques chiffres



Les flux logistiques



Bilan environnemental 2025



Bilan des incidents / accidents en 2025



Formations à la sécurité



Exercices et contrôles



Actions de prévention des risques 2026

Nos métiers

L'achat et le référencement

La servistique

L'accompagnement de nos négociants vers leurs agriculteurs





LES CHIFFRES DU RÉSEAU CLEF

Collecte et distribution d'appros et services aux agriculteurs

1^{MT}

de céréales collectées

320 salariés

dont 97 TCP



LES VOLUMES



PPP

4 000 T



Maïs

130 000 doses



Colza

8 000 doses



Tournesol

4 700 doses

LES VOLUMES



Couverts Végétaux

365 T



Fourragères

161 T



Engrais

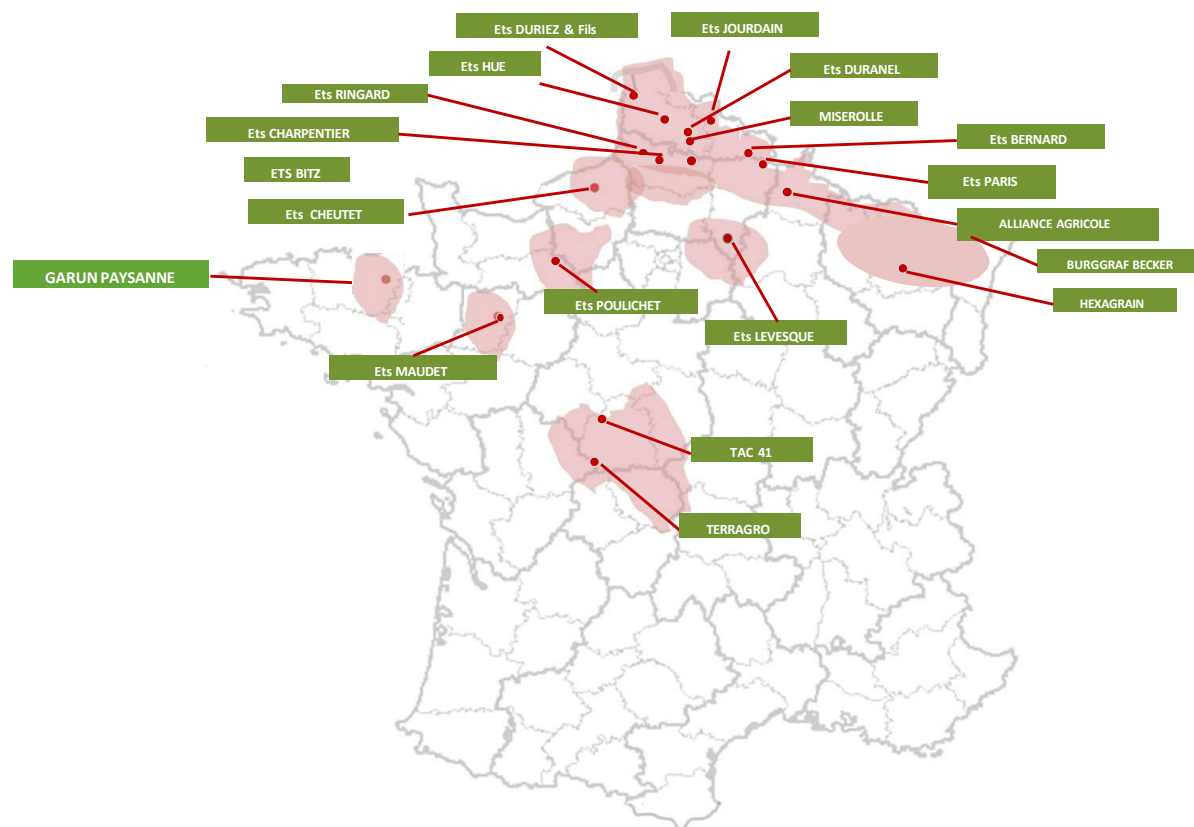
160 000 T



Bio Stim et nutrition foliaire

885 T





- ALLIANCE AGRICOLE : Johann FERY
- Ets BERNARD : Jean-Pierre BERNARD
- Ets BITZ : Jean-Noël SOUPLY
- BURGGRAF BECKER : Jean-Yves WELSCH
- Ets CHARPENTIER : Nicolas et Thibaut CHARPENTIER
- Ets CHEUTET : Edouard CHEUTET
- Ets DURANEL : Pierre DURANEL
- Ets DURIEZ & HUE : Thierry et Cyril DURIEZ
- Coopérative GARUN PAYSANNE : Sébastien BLOT
- HEXAGRAIN : Jérôme JAMIN
- Ets JOURDAIN : Luc et Louise JOURDAIN
- Ets LEVESQUE : Régis LEVESQUE
- Ets MAUDET/VEAU : Stéphane CAREL/Benoit JUIGNET
- Ets MISEROLLE : Jérémy MIGNOTTE
- Ets PARIS : Dominique PARIS
- Ets POULICHET : Pierre Francois POULICHET
- RINGARD AGRI : Olivier CANETTE
- TAC 41 : Laurent MICHAUX
- TERRAGRO : Jean-Luc DESERT



Site logistique : réception, stockage et expédition de produits de protection des plantes (herbicides, fongicides, insecticides), biocontrôles, oligo-éléments, agroéquipements et semences.

Effectif : 14 personnes

Site classé **SEVESO Seuil Haut**

Arrêté préfectoral d'autorisation du 3 juin 2016

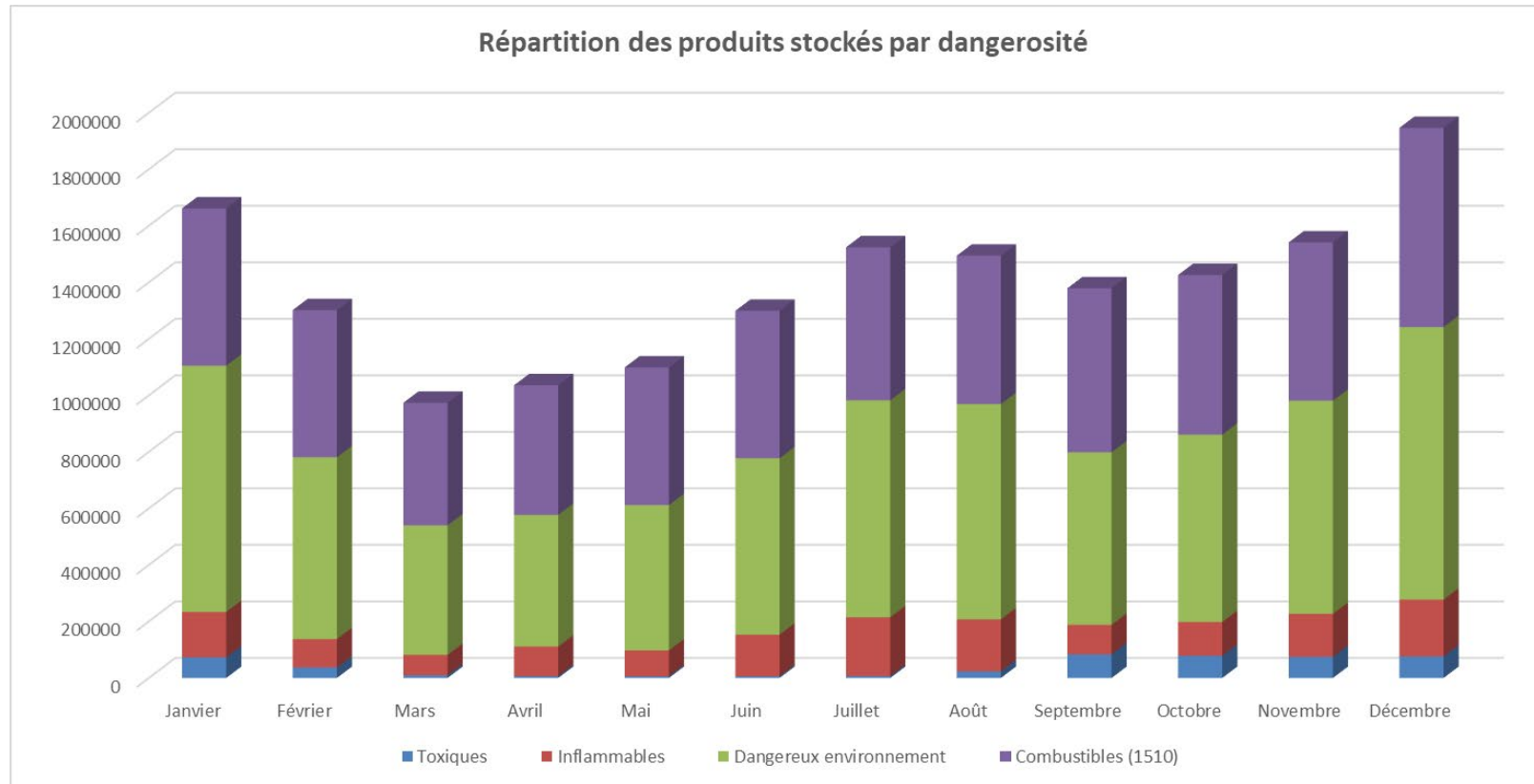
Arrêté préfectoral complémentaire du 14 février 2020 « Donner acte de l'Etude de dangers du site »

Arrêté préfectoral complémentaire du 31 août 2021, « Prélèvements dans l'environnement »

Arrêté préfectoral complémentaire du 2 juillet 2024 « Réexamen de l'Etude de dangers »

Capacité de stockage : 3 800 tonnes

Flux moyen véhicules de transport /jour : 6,4 véhicules / jour



Réceptions :

7626,31 tonnes

10 253 palettes

Chargements :

7049,21 tonnes

10 556 palettes

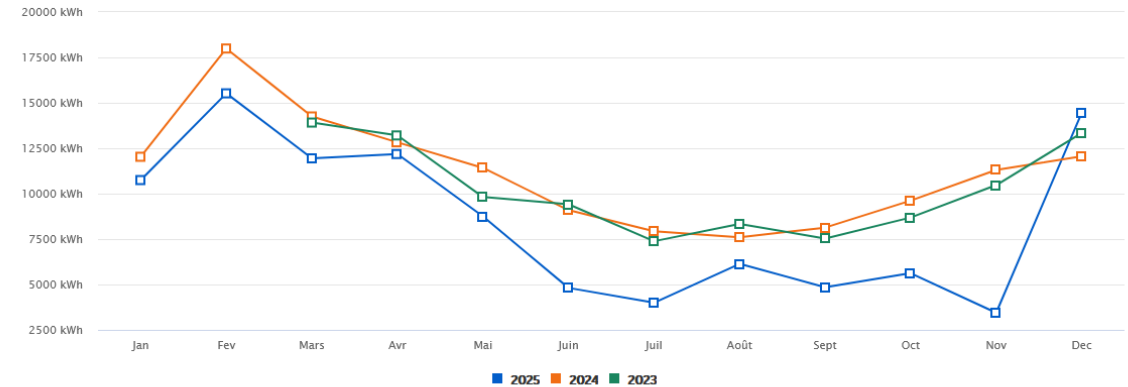
Energie consommée en 2025 :

107 083 Kwh

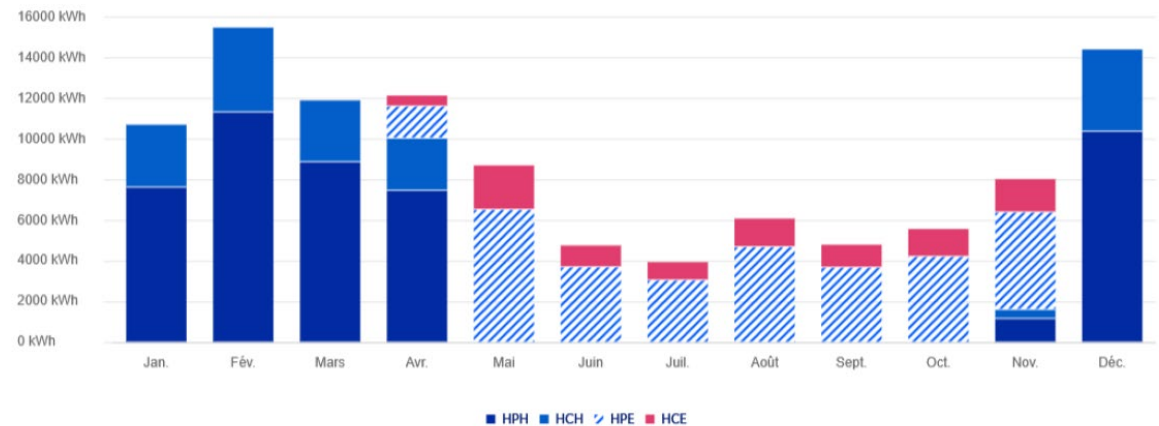
Principaux postes de consommation :

- ☐ Chauffage des bureaux
- ☐ Ventilation des locaux de stockage
- ☐ Eclairage des locaux de stockage
- ☐ Charge des chariots de manutention

Consommation facturée (kWh)



Bilan des consommations facturées (KWh)
107083 KWh



Eau consommée en 2025 : 88 m³

Eau consommée en 2024 : 68 m³

Principaux postes de consommation :

- ☐ Eaux sanitaires
- ☐ Maintien volume des réserves incendies (bassin 300m³ et cuve 50m³)
Mise à niveau cuve 52m³ : 8 opérations

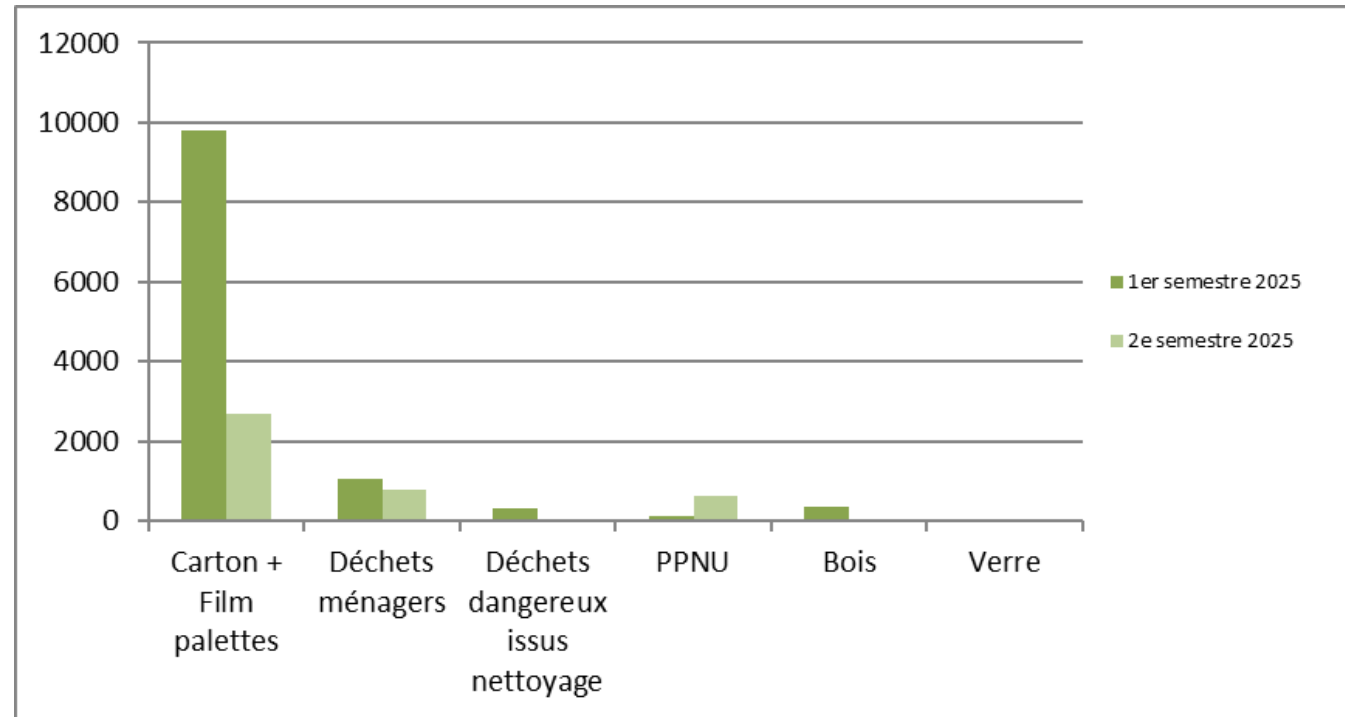
Les différentes sources de production des déchets :

- ❑ Cartons, films plastiques et bois : préparation des commandes, palettisation...,
- ❑ Déchets dangereux : traitement d'un épandage accidentel...,
- ❑ Déchets ménagers, papiers/cartons, verre : service administratif, réfectoire du personnel.

Déchets dangereux éliminés :

- ❑ Stocks Produits Phytosanitaire Non Utilisé « PPNU » (agriculteurs) : 772 kg
- ❑ Stocks Produits Phytosanitaire Stock Distributeur « PPSD » (distributeurs) : 0 kg

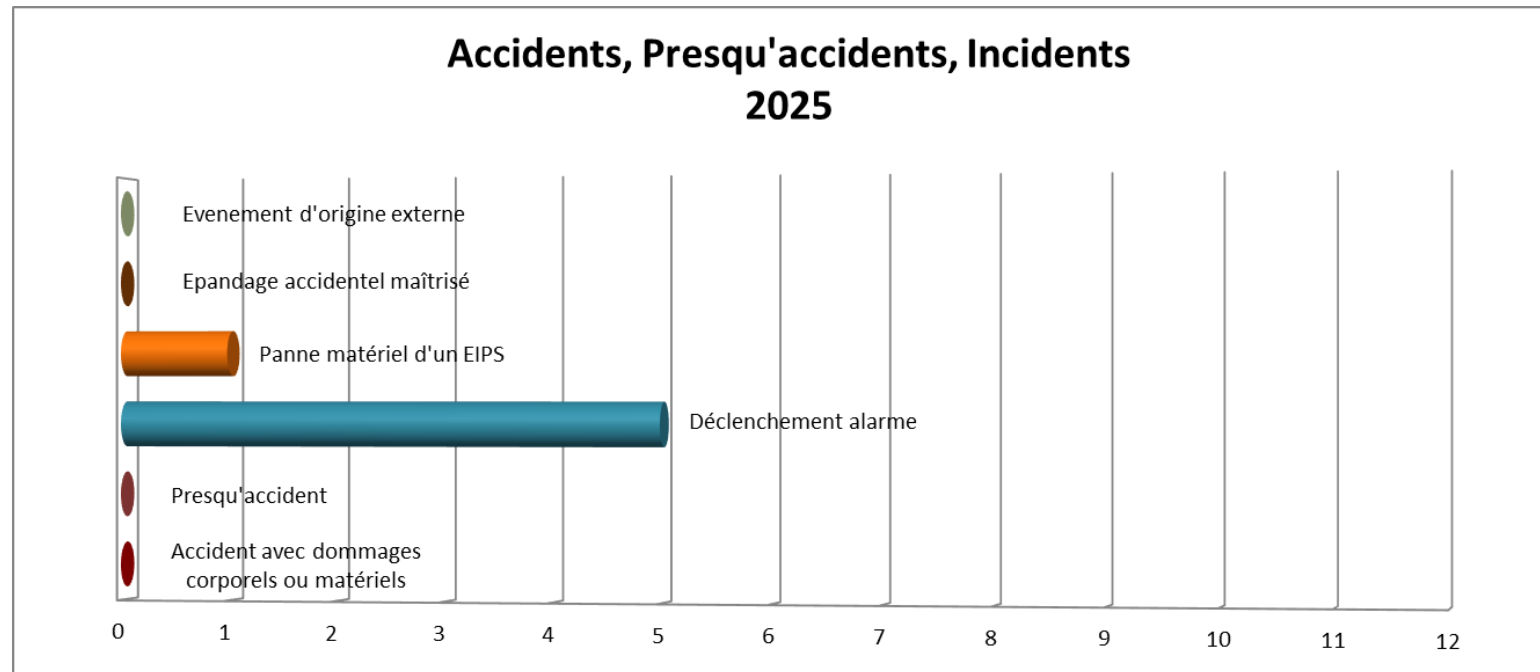
Stocks évacués en juin et décembre 2025



	Cartons + Film palettes (Préparation de commande, palettisation,..)	Déchets ménagers	Déchets dangereux (PPSD et déchets dangereux souillés issus du nettoyage)	PPNU « Agriculteurs »	Bois	Verre	Total
Année 2024 (en Kg)	12 423	1 587	126	1074	870	32	16 112
Année 2025(en Kg)	12 469	1 840	332	772	350	19	15 782

Pas d'activité de production *in situ*

Aucune émission dans l'**AIR** et l'**EAU**



Incidents et déclenchements d'alarmes :

- ☐ Événement d'origine externe : RAS
- ☐ Accident avec arrêt de travail : RAS
- ☐ 5 déclenchements d'alarmes techniques :
 - ☐ centrale incendie (5) :
 - Détecteurs en dérangement (5 détecteurs).
 - Défaut technique local extinction (0 déclenchement).
 - ☐ centrale Intrusion (1) : Défaillance Centrale Intrusion
- ☐ Epandages accidentels : RAS

Formations réalisées en 2025	Personnes formées
Sensibilisation aux risques de l'entreprise et risques chimiques, équipements de sécurité.	14
Exercice Plan Opération Interne et mise en situation	14
Renouvellement CACES R389 cat. 1, 3 et 5, chariots automoteurs	1

Formations programmées en 2026	Personnes à former
Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail, recyclage	14
Formation 1 ^{ère} intervention en cas d'incendie	14
Habilitation électrique	2
Conseiller à la sécurité pour le transport des matières dangereuses : Recyclage + Examen	1

Exercices réalisés en 2025	Les points essentiels à retenir
<u>Exercice POI (02/07/2025)</u>	<u>Objectif :</u> Intervenir sur un incendie en cellule 2 causé par des travaux de maintenance. <u>Points d'améliorations terrain :</u> 1/ En plus des registres d'accueils et logistiques, prendre les documents de transports afin d'identifier les produits au déchargement. 2/ Prendre la valise de 1er secours en plus de la valise POI. 3/ Téléphone astreinte : ne pas oublier de le transmettre à la fonction Intervention. 4/ Communiquer via le groupe WhatsApp « CLEF TERNAS ». 5/ Etat des stocks en mi-journée (prendre en compte les stocks sur quai). 6/ Vanne isolement bassin de rétention, prévoir un tournevis dans la valise POI pour ouvrir rapidement le regard. <u>Points d'améliorations PLAN D'OPERATION INTERNE (P.O.I.) / pochettes fonctions :</u> Mettre à jour les fiches médicales du personnel. <u>Points d'améliorations PLAN D'OPERATION INTERNE (P.O.I.)/documents</u> RAS <u>APPLICATION FAR :</u> 1/ Paramétrage liste VIP (ajouter l'ensemble du personnel du site). 2/ Paramétrage message alerte SDIS (sens du vent,).

Exercices réalisés en 2025	Les points essentiels à retenir
<u>Exercice de traitement d'un épandage accidentel</u> (18/12/2025)	<u>Scénarios :</u> Constat fuite IBC Acide phosphorique 1000L en stock (cellule 3). <u>Point positif :</u> Bonne connaissance des consignes. <u>Point d'amélioration :</u> Avant toute intervention, apporter le bac de rétention de 1000L en cellule 3 et protéger la zone de manutention avec du produits absorbant. NB : Si épandage avec produit en contact avec le chariot, actionner le coupe-batterie.

Contrôles réalisés en 2025	Les points essentiels à retenir
Audit interne ADR (Transport des matières dangereuses)	• Vérification des paramétrages des logiciels pour l'édition des documents de transport des matières dangereuses (données concernant la base chargeur). • Mise à jour des règles d'emballage en commun. • Contrôler l'ensemble des retours des cahiers des charges avec les prestataires de transport. • Mise à jour du support de formation,
Audit interne de contrôle de l'organisation du stockage	• Vérification des références retirées du marché, • Vérification des références faisant l'objet d'un changement de classement à la suite des homologations délivrées par l'ANSES et du respect du plan de stockage, • Vérification de la présence des équipements de protection individuels dans les cellules de stockage. • Vérification visuelle des palettiers
Audit interne du système de gestion à la sécurité et de l'arrêté préfectoral	Gestion des situations d'urgence • Adhésion auprès de ATMO Haut-de France de l'offre Multi-milieu. Accompagnement eaux, sols et végétaux en complément de l'air dans le dispositif de gestion coordonnée des situations d'urgence DUQAM. Elaboration en concertation avec ATMO d'une fiche "Stratégie individuelle complémentaire" dont les conditions d'accès au site, le repérage des points de prélèvement pour les quatre matrices (air/eaux/sols/végétaux), l'intégration des substances dangereuses propres au site, partenaires logistiques et ressources. • Mettre à jour le Plan d'Opération Interne

Contrôles réalisés en 2025	Les points essentiels à retenir															
DREAL Visite inspection du 6 octobre 2025 Thème : Système de gestion à la sécurité et stockage des liquides inflammables	Les fiches de constats suivantes font l'objet d'une proposition de suites administratives : <table><tr><th>N°</th><th>Point de contrôle</th><th>Référence réglementaire</th><th>Proposition de suites de l'Inspection des installations classées à l'issue de la présente inspection ⁽¹⁾</th><th>Proposition de délais</th></tr><tr><td>11</td><td>Dispositif de confinement</td><td>Arrêté Préfectoral du 03/06/2016, article 8.4.2</td><td>Mise en demeure, respect de prescription</td><td>3 mois</td></tr><tr><td>12</td><td>Stockage de matières combustibles en extérieur</td><td>Arrêté Ministériel du 11/04/2017</td><td>Demande d'action corrective</td><td>15 jours</td></tr></table>	N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Proposition de suites de l'Inspection des installations classées à l'issue de la présente inspection ⁽¹⁾	Proposition de délais	11	Dispositif de confinement	Arrêté Préfectoral du 03/06/2016, article 8.4.2	Mise en demeure, respect de prescription	3 mois	12	Stockage de matières combustibles en extérieur	Arrêté Ministériel du 11/04/2017	Demande d'action corrective	15 jours
N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Proposition de suites de l'Inspection des installations classées à l'issue de la présente inspection ⁽¹⁾	Proposition de délais												
11	Dispositif de confinement	Arrêté Préfectoral du 03/06/2016, article 8.4.2	Mise en demeure, respect de prescription	3 mois												
12	Stockage de matières combustibles en extérieur	Arrêté Ministériel du 11/04/2017	Demande d'action corrective	15 jours												



Investissements liés aux
études et contrôles
réglementaires

Investissements	Montant
Contrôles périodiques : - installations électriques, - portes automatiques et engins de levage, - installations de protection contre la foudre, - palettiers	5301,2 €
Surveillance des eaux pluviales et souterraines	3 208 €
ATMO Haut de France Frais adhésion Projet DUQUAM	8 000€
Ingénierie Modélisation Flux thermique, flux toxiques, Dossier de Porter à Connaissance	3 481€

Merci pour
votre attention